



Maison de Georges Mary : détail du plafond à la française présent dans une des pièces de réception.

IVR52_20114901424NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation